Travail et pauvreté : Le Front populaire, le Comité national de la Résistance et leurs héritages.



- 1. Le Front populaire, des réponses à des revendications sociales fortes
- 2. La création de la sécurité sociale par le CNR
- 3. Un héritage à défendre

Situation dans le programme de troisième :

•	Thème 1:	L'Europe, un théâtre majeur des guerres mondiales
•	Sous-thème 2 :	Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres
•	Thème 3:	Françaises et Français dans une République repensée
•	Sous-thème 1:	1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie
•	Sous-thème 3 :	Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Les principaux enjeux à exploiter :

Le corpus documentaire proposé autour de la thématique « Travail et pauvreté : le Front populaire, le Comité national de la Résistance et leurs héritages » reprend des points du programme d'histoire de troisième croisés avec la problématique de l'exposition.

L'exposition

Vivre ou survivre:

Travail et pauvreté en France XIX^e et XX^e siècles Le front populaire : des avancées sociales pour les travailleurs.

- mise en place d'une démocratie sociale depuis le programme du CNR

Le programme:

L'Europe, un théâtre majeur des guerres mondiales.

Françaises et Français dans une République repensée.









3ème

1. Le Front populaire, des réponses à des revendications sociales fortes

Document 1 : Manifestation de la délégation de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) française devant le Bureau international du travail à Genève (Suisse), 1935. Photographie en noir et blanc, Louis Bacchetta.



(ANMT, 1995 64 1, Famille Hocquet-Duval).

DOCUMENTS

Document 2 : Bal organisé durant l'occupation d'un entrepôt (probablement de l'entreprise Breguet Aviation), 1936. Photographie en noir et blanc provenant d'un album de famille.

3ème



(ANMT, PI 76 NC, Visages du monde ouvrier).

Document 3 : Occupation d'une usine par des grévistes à Roubaix (Nord) lors de la grève de 1936. Carte postale en noir et blanc, auteur inconnu.



(Médiathèque de Roubaix CP_A21_L1_S3_004).

Propositions d'exploitation pédagogique des documents

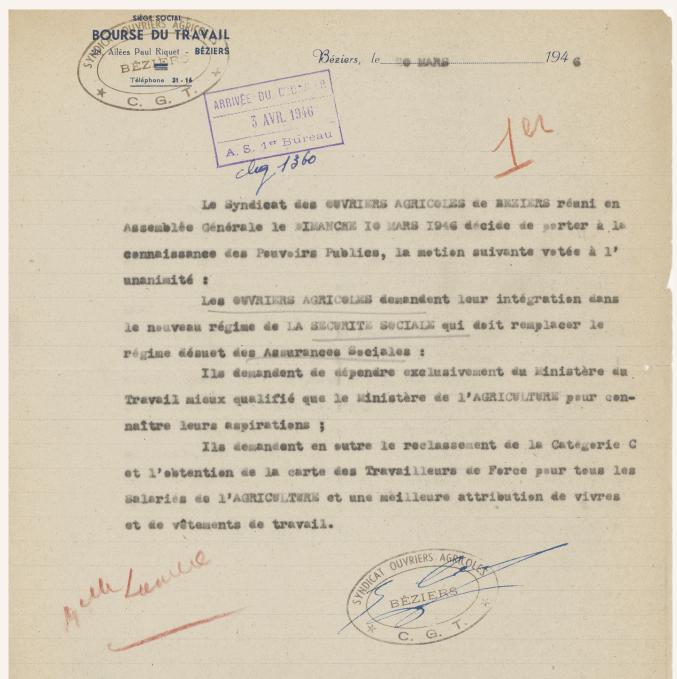
Les documents permettent d'étudier l'importance de l'arrivée du Front populaire dans la vie des ouvriers et ouvrières à travers trois images fortes : une manifestation, un bal et un « concours » organisés lors d'une occupation d'usine, un groupe de femmes attablées. Grâce à ces trois photographies plusieurs sujets peuvent être évoqués :

- Les attentes de la société française dans les années 1930 et les réponses apportées par le Front populaire : la revendication de la semaine des 40 heures, la protection contre la misère grâce à un salaire suffisant (Accords de Matignon : validation de la semaine des 40 heures et augmentation du salaire minimum de 15 % pour les moins élevés et de 7 % pour les plus élevés).
- Le mouvement de grève de 1936 : un mouvement inédit qui touche quasiment toutes les branches professionnelles (d'abord l'aéronautique et le textile, puis l'alimentation, la chimie, la métallurgie, l'ameublement, les mines, l'agriculture et le monde du spectacle), la remise en cause de la propriété des moyens de production avec l'occupation des usines, un mouvement joyeux et d'espoir pour accueillir la victoire de la Gauche aux élections législatives (organisation de bals, de repas, de « jeux »).
- La place des femmes dans le mouvement de grève : les ouvrières, les intellectuelles se mobilisent et certaines mènent même des grèves (Martha Desrumaux, Suzanne Gallois, Simone Weil...).

3ème

2. La création de la Sécurité sociale par le CNR

Document 4 : Lettre émanant du Syndicat des ouvriers agricoles de Béziers et adressée au ministère du Travail, demandant leur intégration au régime général de la Sécurité sociale, 1946.



Propositions d'exploitation pédagogique du document

Cette lettre du syndicat des ouvriers agricoles de Béziers permet d'évoquer avec les élèves la création de la Sécurité sociale en 1945 par le gouvernement provisoire de la République française. Il est alors possible de soulever deux sujets qui s'y rapportent directement :

- Les réformes sociales présentes dans le programme du CNR et mises en place par le gouvernement provisoire pour défendre, au sortir de la guerre, un modèle social protégeant les ouvriers contre le patronat, largement perçu comme des collaborateurs (création de la Sécurité sociale, son fonctionnement, ses avantages).
- Les exceptions au régime de la Sécurité sociale qui laissent entrevoir les difficultés d'adhésion au nouveau modèle : le refus de la Mutualité sociale agricole de rejoindre le régime général, le retournement de paradigme entre des assurances sociales gérées exclusivement par le patronat et le régime général de Sécurité sociale paritaire, cogéré par les syndicats de travailleurs (3/4 des sièges) et patronaux (1/4 des sièges).

3ème

3. Un héritage à défendre

Document 5 : Affiche du Cartel de défense des prestations familiales et sociales dénonçant les ordonnances de 1967 qui réforment la Sécurité sociale dans l'objectif de réduire les dépenses de santé et de retraite, 1967.

ASSURÉS SOCIAUX

PÈRES et MÈRES de FAMILLE...

LES ORDONNANCES

SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Augmentent vos cotisations
- **Diminuent** les remboursements
- Vous empêchent d'élire vos représentants
- Instituent une médecine de riches et une médecine de pauvres

BAFOUENT LE DROIT A LA SANTÉ

AVEC LE CARTEL DE DÉFENSE DES PRESTATIONS FAMILIALES et SOCIALES

EXIGEZ LEUR ABROGATION

Association Populaire Familiale - C.F.D.T. - C.G.T. - Famille du Cheminot - F.E.N.

Imp. A. DEMARETS - LILLE

(ANMT, 1995 64 34, Confédération nationale des associations populaires familiales)

3^{ème}

Document 6 : Action pour le droit au travail, affiche de la CFDT, janvier 1972.



(ANMT, PI 38 2, Pièces isolées iconographiques).

Propositions d'exploitation pédagogique des documents

En mettant en regard ces deux documents, les élèves peuvent questionner l'héritage des réformes sociales apportées par le Front populaire et le CNR et sa fragilité.

Dès les années 1960, à peine 20 ans après sa création, le financement de la Sécurité sociale et son fonctionnement sont petit à petit modifiés. Sous couvert de baisse des dépenses, son budget est continuellement revu à la baisse, ce qui entraîne de facto une baisse des prestations.

Les deux affiches permettent également de travailler sur le sujet des luttes syndicales des années 1960-1970 pour créer, conserver, ou rétablir, des acquis sociaux. Peuvent être évoqués l'abandon des 40 heures par semaine pendant la deuxième guerre mondiale sans réel rétablissement en 1946, les ordonnances Jeanneney de 1967 qui créent les trois caisses nationales du régime général de la Sécurité sociale (maladie, allocations familiales, vieillesse), la revendication de la retraite à 60 ans (accordée en 1983 par le gouvernement Mauroy).